

SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX MUNICIPALITÉS

QUESTION À PROPOS DE LA SUBVENTION ACCORDÉE À SAINT-JEAN (TERRE-NEUVE)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. J. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre des Finances (M. Abbott) au sujet d'une déclaration qu'il a faite lors de l'examen des crédits supplémentaire du 27 mars, et qui semble avoir donné lieu à un certain malentendu. Peut-il nous indiquer le montant exact de la subvention qui sera versée à la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve)?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): Certainement. Je répondrai avec plaisir à la question. Il semble y avoir eu quelque malentendu dans la réponse qui a été donnée à la question de l'honorable député de Saint-Jean-Ouest (M. Browne). Voici la situation: en vertu de la loi sur les subventions aux municipalités, la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve) recevra un montant total de \$51,527 à l'égard de cette année, c'est-à-dire l'année terminée le 31 mars 1953. Le montant comprend une somme de \$48,184 en impôts relatifs à des propriétés de l'Amirauté qui sont occupées par la Couronne, ainsi que \$2,543 tenant lieu d'impôts sur des propriétés immobilières et \$800 tenant lieu d'impôts à des fins d'améliorations locales.

LES PÊCHES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LA FAÇON DONT LA MORUE SALÉE DE TERRE-NEUVE EST VENDUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Watson MacNaught (adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries): Hier, le représentant de Saint-Jean-Est m'a demandé si je pourrais dire quelle sera la situation, cette année, en ce qui concerne les marchés ordinaires de la morue salée de Terre-Neuve. Je lui ai alors répondu que je pensais être en mesure de faire une déclaration aujourd'hui.

L'année est encore trop peu avancée pour permettre d'apprécier avec justesse les perspectives du marché d'une denrée comme la morue salée qui, à Terre-Neuve, ne sera prête pour l'expédition au marché qu'au plus tôt en juillet ou août. D'ici là, on continue d'expédier le reste de la production de 1952. La production qui fait concurrence à la nôtre vient de débiter dans les pays européens. Nous n'avons aucune raison de croire, pour l'instant, que l'ensemble de la production mondiale de morue salée accusera une augmentation importante en 1953.

[L'hon. M. Chevrier.]

En ce qui concerne la demande, les conjectures sont particulièrement difficiles vu que les restrictions monétaires dans plusieurs importants débouchés de consommation compliquent la situation. Comme les années passées, les hauts fonctionnaires du ministère du Commerce négocient avec les gouvernements de certains de ces pays afin que leurs programmes d'importation comprennent de la morue salée du Canada. L'Office des pêches de Terre-Neuve et, par son entremise, les pêcheurs de Terre-Neuve seront tenus pleinement au courant des événements à mesure qu'ils se produiront.

M. W. J. Browne (Saint-Jean-Ouest): Je n'ai qu'une question à poser à l'adjoint parlementaire. A-t-il entendu dire à quel moment sera publié le rapport de la commission terre-neuvienne sur l'expansion des pêcheries?

M. MacNaught: Tout ce que je sais, c'est que le rapport sera prêt très prochainement.

SERVICE CIVIL

PROGRÈS DES POURPARLERS RELATIFS À LA SEMAINE DE CINQ JOURS

A l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. J. T. Richard (Ottawa-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances (M. Abbott). Pourrait-il me dire si les pourparlers entre les officiers du Conseil du Trésor et ceux de la Commission du service civil, relativement à la semaine de cinq jours pour les fonctionnaires de la région d'Ottawa, sont assez avancés pour lui permettre de rendre, dans un avenir rapproché, une décision à ce sujet?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): Non, monsieur le président, la discussion n'est pas assez avancée pour me permettre de rendre une décision.

(Traduction)

LE SERVICE POSTAL

DEMANDES DE REVISION DE CONTRATS RELATIFS AUX COURRIERS D'ENTREPRISE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Graydon (Peel): Le ministre des Postes (M. Côté) peut-il dire à la Chambre à quelle date on recevra, sous l'empire de la nouvelle loi, les demandes de revision des contrats relatifs aux courriers d'entreprise?